

Un magasin a t il le droit de proposer une terrasse à ses clients

Par Claire Marie, le 17/07/2017 à 12:15

Bonjour, J'aurais besoin d'un renseignement, SVP. J'aimerais savoir si un petit commerce d'alimentaire a le droit d'offrir une terrasse (qui est sur la partie privée du commerce et pas sur le trottoir ou la rue) pour ses clients qui souhaiteraient pique-niquer avec leurs achats sur place. Je précise que le magasin est juste en face d'un bistro. D'avance merci pour vos précieux conseils :)